

CONTRAT D'ENGAGEMENT 2016

Entre **(I) l'(les)adhérent(s)** de l'association *La terrasse du T3* :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :
Email :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :
Email :

Type de contrat : grand panier grand panier partagé petit panier

(II) le maraîcher :

Marc BIANCHI
Adresse : Ferme du Vieux St Augustin – Rue de Mouroux, 77515 St Augustin
Tel : 06 31 15 18 72
Email : marcbianchi@hotmail.com
N° SIRET: 50055898600039

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Ile-de-France).

Les autres engagements sont les suivants :

a. Engagements de l'adhérent :

- ✓ Adhérer à l'association *La terrasse du T3* pour participer à la concrétisation de ses objectifs (les statuts de l'association sont disponibles sur demande auprès du secrétaire de l'association).
- ✓ Si la part de récolte est partagée entre 2 foyers, les bénéficiaires seront tous deux adhérents de l'association *La terrasse du T3* et cosigneront le présent contrat d'engagement en AMAP avec le producteur. Ils s'arrangeront entre eux pour partager la part de récolte chaque semaine ou la prendre complète à tour de rôle.
- ✓ Préfinancer la production (cf. prix de la part de récolte et modalités de règlement).
- ✓ Se rendre sur la ferme d'accueil pendant la durée de l'engagement pour aider le maraîcher.
- ✓ Venir chercher sa part de récolte chaque semaine sur le lieu de distribution à Paris. **En cas d'absence, l'adhérent prévientra directement les adhérents ou les intermittents. La part de la récolte pourra être remise à une tierce personne.** Aucun remboursement ne sera effectué.
- ✓ Assurer sa part de permanence aux distributions comme il sera fixé sur le « planning distribution » de l'association. **S'inscrire dès signature du contrat ici :** https://docs.google.com/spreadsheets/d/1_cVHw4tv29D3brzbEvEH82AXLRspYNtPu3RK_Y3MqMw/edit?pli=1#gid=1733313155
- ✓ S'inscrire au groupe google pour recevoir les informations de l'AMAP, aucun mail individuel ne sera envoyé.
- ✓ Accepter la diffusion de son adresse mail et de son téléphone aux autres adhérents.

b. Engagements du maraîcher :

- ✓ Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, issus de sa production et répartis quantitativement de manière égale entre tous les consommateurs en AMAP.
- ✓ Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- ✓ Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois pendant le semestre d'engagement.
- ✓ Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.

c. Engagements communs :

- ✓ Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- ✓ Toutefois, et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique (AG extraordinaire). Seront alors présents les adhérents, l'agriculteur partenaire et un représentant du réseau régional des AMAP si nécessaire, qui évalueront le bien-fondé des modifications à apporter.

d. Partage de la récolte :

Du Mercredi 6 janvier 2016 au Mercredi 14 décembre 2016 soit 50 distributions.

Attention : Il n'y aura pas de distribution le mercredi 24 février 2016 mais une double distribution la semaine précédente : le mercredi 17 février.

e. Prix de la part de récolte et modalités de règlement :

Prix du grand panier hebdomadaire: 22 € T.T.C.

Prix du petit panier hebdomadaire : 12 € T.T.C.

Versement à l'ordre de Marc BIANCHI en maximum 9 versements mensuels (avril à décembre).

Les chèques seront encaissés aux échéances indiquées dans le tableau ci-dessous.

f. Distribution des parts de récolte à Paris :

Horaires hebdomadaires : chaque mercredi de 19h00 à 20h00, à Déclic Alpha : 14 rue des fougères Paris 20.

Attention, les personnes chargées de la distribution devront être présentes à **18h45** et **nettoyer le local** de façon à ce que les cours de l'association Déclic Alpha puissent avoir lieu le Jeudi matin.

g. Participation à la distribution :

Par roulement, suivant l'organisation de l'association *La Terrasse du T3*
(4 distributions par amapien)

Fait à Paris, en 1 exemplaire (qui sera scanné et retourné par mail à l'adhérent),

le

Signature de(s) l'adhérent(s)

Signature du maraîcher

ECHEANCIER

Nom :

Prénom :

	Grand panier – 22€	Petit panier – 12€
1 versement :	1 100 €	600 €
4 versements	275 €	150 €
8 versements	137 € 50	75 €
11 versements :	100 €	54€55

Nom de la banque :	Montant	Date d'encaissement
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016
Chèque N°:		09 / __ / 2016